

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des Petits Lutins Inc.	Numéro de permis 909002	Date d'inspection Le 07 novembre 2025	
Nom de l'établissement Halte des Grands lutins		Numéro de téléphone (506) 480-0426	
Adresse Unité 2 385 rue Principale Nigadoo NB E8K 3R6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
38(1) Les enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires de services dans un établissement agréé y ont accès à des toilettes pourvues : a) s'agissant d'un établissement regroupant un maximum de neuf enfants, d'une toilette et d'un lavabo; b) s'agissant d'un établissement regroupant de dix à vingt-quatre enfants, de deux toilettes et de deux lavabos; c) s'agissant d'un établissement regroupant de vingt-cinq à quarante-neuf enfants, de trois toilettes et de trois lavabos; d) s'agissant d'un établissement regroupant de cinquante enfants ou plus, de quatre toilettes et de quatre lavabos.	38(1)	21 nov. 2025	
Commentaires :			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	07 nov. 2025	07 nov. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
-Visite à l'établissement en fin d'avant-midi pour une inspection de surveillance inattendue -À mon arrivée à la halte, le ratio personnel-enfant n'était pas respecté, il y avait un surplus de deux enfants, dans l'espace de 5min une seconde éducatrice est arrivée, le ratio est maintenant conforme -Pendant les journées congés pédagogiques, le congé de mars et le congé de Noël le dîner et collation sont fournis aux enfants par l'exploitant. Durant le congé scolaire d'été, les enfants mangent à la boîte à dîner (collations et repas) -Le menu des repas à venir sont partagés aux parents trois précédent le congé -L'administratrice ainsi que le personnel éducatif détiennent un certificat de premiers soins à jour et valide. -Révision et explication du formulaire de rapport d'incident majeur, il fut clarifié lequel des incidents qui se doit d'être rapportés à la mentore -Un registre des incidents mineurs est tenu, les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre.

Commentaires généraux

- Une toilette est hors d'usage, contenu le nombre d'enfants inscrits à la halte, l'établissement doit avoir trois toilettes fonctionnelles. Un courriel sera envoyé une fois la toilette réparée.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- Les médicaments sont rangés sous clé dans la cuisine et hors de portée des enfants
- Le médicament administré en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) est rangé en hauteur dans une armoire située dans le local attenant au casier, facile d'accès pour le personnel et hors de portée des enfants
- Il fut recommandé demander à un parent de remplir l'annexe 4 « Gestion d'une allergie extrême – plan d'urgence » pour un enfant ayant besoin d'une EPIPEN

Observations : Les enfants sont allés jouer dehors ce matin pour ensuite entrer pour une période de jeux libres, lorsque je suis arrivé à la halte plusieurs projets sont en cours, un groupe d'enfant font une pyramide géante en Legos, un second groupe construit un mur de dominos, d'autres font des billets pour un spectacle à venir, un autre groupe joue aux échecs et dames ou font du dessin. Les jeux libres ont pris fin pour aller se laver les mains pour manger leurs dîners, la soupe à mon ami.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 novembre 2025

Date

original signé par

Yvonne Pelletier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 novembre 2025

Date